



DOSSIER DE PRESSE

CARNAVAL DE BINCHE

Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité de l'Unesco

11, 12 et 13 février 2024

SOMMAIRE

- 3** 20 ans de reconnaissance par l'UNESCO
- 4** Le programme des Jours Gras
- 7** Horaire de réception des sociétés à l'Hôtel de Ville
- 8** Comment se rendre au Carnaval de Binche ?
- 9** Le Carnaval pour tous
- 10** La sécurité sur le terrain
- 11** ACTV et le Carnaval
- 12** Le Carnaval en chiffres
- 13** Les acteurs du Carnaval
- 15** Lexique du Gille
- 16** Le dictionnaire du Carnaval
- 18** Les 125 ans des Récalcitrants
- 19** Au Musée international du Carnaval et du Masque et à l'Office du Tourisme
- 21** Plan de la Ville de Binche



20 ANS DE RECONNAISSANCE PAR L'UNESCO



Le Carnaval de Binche est élevé au rang de patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO le 7 novembre 2003. Cette date marque un tournant majeur pour notre folklore.

Pour la petite histoire, le Carnaval de Binche est le premier folklore à être honoré de ce titre en Europe. C'est son caractère traditionnel et populaire qui lui confère cette réputation de folklore humain, vivant et à nulle autre pareil. Ne dit-on pas d'ailleurs "Il n'y a qu'un Binche au Monde" ?

Le Carnaval de Binche fascine. Le Carnaval de Binche, ce sont trois jours d'effervescence. Tout s'agite, les rues du centre-ville sont noires de monde, les sourires illuminent les visages des acteurs du folklore et des milliers de visiteurs qui viennent les rejoindre pour partager ces moments de bonheur.

Pour célébrer ces deux décennies, une série de manifestations a été organisée, notamment des expositions au Musée international du Carnaval et du Masque et une visite du Manneken Pis, le 27 janvier.

Ce passage à Bruxelles a été marqué d'une descente à la viole, d'une réception à l'Hôtel de Ville, d'un immense rondeau de l'amitié, depuis l'une des plus belles places du monde. Ensuite, les centaines d'amoureux du folklore se sont dirigées vers le célèbre petit bonhomme bruxellois, vêtu de la tenue du Roi du Carnaval de Binche, pour l'occasion. Une belle façon de célébrer cet anniversaire emblématique qui, hasard du calendrier, s'inscrit également dans les 900 ans de la Ville de Binche.

Assurément, les trois Jours Gras qui s'annoncent, auront une saveur toute particulière cette année avec ces deux anniversaires historiques.



LE PROGRAMME DU DIMANCHE GRAS

11 février 2024

Le Dimanche Gras est un jour magnifique pendant lequel les enfants, mais aussi leurs parents, ne savent où donner de la tête tant les costumes sont nombreux et variés.

Dès le mois de septembre, et même parfois bien avant, les différentes cagnottes (sous-groupes des différentes sociétés), se sont réunies dans le plus grand secret afin de décider quel serait LE costume.

Après de belles discussions, émaillées de rires et d'âpres duels verbaux, les membres de la cagnotte font leur choix définitif. Entrent alors en scène les couturières qui réalisent des prouesses pour que tous ces costumes soient prêts au jour dit.

Dès le matin de ce dimanche, ces costumes émeuvent, font sourire, fascinent. Ils amènent la joie et le bonheur au cœur même de Binche. Ces costumes du dimanche constituent un kaléidoscope merveilleux qui donne la mesure de l'enthousiasme qui s'empare des Binchois et de leurs amis.



Les moments-clés

- **À partir de 8h** : "ramassage" des participants au Carnaval. Ils portent des costumes de fantaisie.
- **Durant la matinée** : les participants costumés évoluent et parcourent la ville.
- **À partir de midi** : les participants rentrent chez eux pour le repas en famille et avec les amis.
- **Dès 16h** : les sociétés se sont reformées. Elles sortent "en musique", c'est-à-dire que les bois et les cuivres accompagnent les tambours. Le cortège démarre de l'Avenue Wanderpepen, à hauteur du Parc Derbaix, pour se disloquer à l'Avenue Charles Deliège.
- **À partir de 18h** : après le cortège, les sociétés continuent à déambuler en rue au son de la musique, jusque tard dans la soirée. Vers 23-24h, rondeaux en musique devant les locaux de société.
- La nuit sera rythmée au son des tambours.

LE PROGRAMME DU LUNDI GRAS

12 février 2024

Le Lundi Gras fait partie intégrante du folklore binchois et, réunies depuis un quart de siècle au sein de l'A.D.L (Association du Lundi), les trois Jeunesses Binchoises - la Royale Jeunesse Catholique Binchoise, la Jeune Garde Libérale et la Jeunesse Socialiste - se sont fixées un but : défendre et promouvoir le Lundi Gras.

Ce jour-là, les trois Jeunesses sont unies pour perpétuer la sortie des enfants gratuitement. Grâce à la générosité de la Ville, de tous les commerçants et des cafés, l'A.D.L, peut organiser entièrement cette journée et offrir à chaque participant des oranges.

L'après-midi, au gré des ans, des amis ou des amies ont constitué des groupes dits de fantaisie qui vont égayer les rues binchoises au son soit de violes, soit des tambours, soit encore de musique de fantaisie.



Les moments-clés

- **Dès 09h30** : les Jeunesses sortent au son de la viole et parcourent la ville durant la matinée.
- **Vers 11h** : "bataille de confettis" sur la Grand-Place et dans les nombreux cafés de la ville.
- **Entre 13h et 14h** : des groupes de fantaisie se joignent spontanément aux festivités : les Chic Types, les Mervellouses, les Sales Djônes, les Ladies Binchoises, les Commissaires, etc.
- **À 16h30** : les enfants costumés ayant rejoint les trois Jeunesses se rassemblent sur la Grand-Place pour former le "Rondeau de l'Amitié".
- **Vers 17h** : les Jeunesses rejoignent le Square Eugène Derbaix (Place de la Gare) pour y danser, éclairés par des feux de Bengale.
- **À 19h** : feux d'artifice au quartier de la gare (Square Eugène Derbaix).



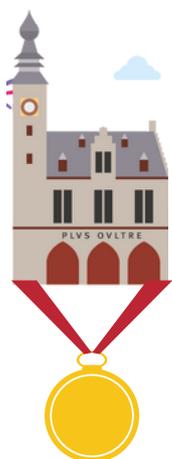
LE PROGRAMME DU MARDI GRAS

13 février 2024

Les moments-clés

- **Dès 5h** : "ramassage" des Gilles, des Arlequins, des Marins, des Paysans et des Pierrots, de maison en maison, au son du tambour et du fifre jouant "l'Aubade matinale" jusqu'au lever du jour.
- **Vers 7h** : les sociétés se sont constituées. Au menu du petit-déjeuner des Gilles : huîtres, saumon fumé et champagne.
- **À partir de 7h45** : les sociétés de Gilles, d'Arlequins, de Marins, de Paysans et de Pierrots rejoignent la Grand-Place. Gilles et Paysans portent leur masque de cire. Tous sont accueillis à l'Hôtel de Ville par les autorités communales pour la remise des médailles aux jubilaires.
- **Vers 12h-13 h** : les Gilles se retirent chez eux pour le dîner en famille ou entre amis.
- **À 15h** : départ du cortège de l'après-midi depuis Battignies. Il traverse l'avenue Charles Deliège pour atteindre la Grand-Place et y former un rondeau. C'est durant ce cortège que les participants offrent leurs oranges et que les Gilles portent leur fameux chapeau. Les sociétés sont accompagnées des tambours et des "musiques".
- **À 20h** : départ du second cortège de la journée, à partir du carrefour entre l'avenue Charles Deliège et la route de Mons, direction la Grand-Place où les rejoignent d'autres sociétés arrivant du fond de Grand-Place, du côté de la rue St-Moustier. Les paniers sont vides et les Gilles ont enlevé leur chapeau. Dans la nuit tombée, ils dansent à la lueur des feux de Bengale.
- **À 21h30** : la Grand-Place s'embrace dans un grand feu d'artifice clôturant le Carnaval. Les sociétés continueront à danser et, vers minuit, chacune effectuera un nouveau rondeau, devant son local, en tambours et musiques. Par la suite, les sociétés continueront à égayer les rues de Binche, au seul son des tambours. A noter que les derniers participants devront impérativement être rentrés avant le lever du jour, le mercredi.





L'HORAIRE DE RÉCEPTION DES SOCIÉTÉS À L'HÔTEL DE VILLE

07H45 : SOCIÉTÉ ROYALE LES MARINS

08H00 : SOCIÉTÉ LES IRRÉDUCTIBLES

08H15 : SOCIÉTÉ ROYALE LES MAXIM'S

08H30 : SOCIÉTÉ ROYALE LES ARLEQUINS

08H45 : SOCIÉTÉ ROYALE LES SUPPORTERS

09H15 : SOCIÉTÉ ROYALE LES PETITS GILLES

09H30 : SOCIÉTÉ ROYALE LES PIERROTS

09H45 : SOCIÉTÉ ROYALE LES INCAS

10H00 : SOCIÉTÉ LES JEUNES INDÉPENDANTS

10H15 : SOCIÉTÉ ROYALE LES RÉCALCITRANTS

10H30 : SOCIÉTÉ ROYALE LES RÉGUÉNAIRES

10H45 : SOCIÉTÉ ROYALE LES INDÉPENDANTS

11H00 : SOCIÉTÉ LES INCORRUPTIBLES

11H15 : SOCIÉTÉ ROYALE LES PAYSANS

11H30 : SOCIÉTÉ LES ARPEYANTS



Si vous souhaitez obtenir la liste des jubilaires, n'hésitez pas à la demander au Service Communication de la Ville de Binche

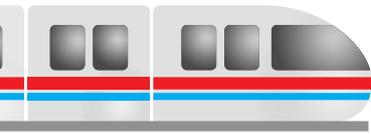
COMMENT SE RENDRE AU CARNAVAL ?

En train

Le mardi 13 février, la SNCB prévoit des capacités supplémentaires et un train spécial pour le voyage retour vers la gare de Bruxelles-Midi. De plus, la SNCB a prévu de renforcer la capacité des trains du service régulier le mardi. Ainsi, le train circulera avec deux automotrices quadruples au lieu d'une seule, et offrira 718 places assises contre 359 habituellement.

Un train supplémentaire est également prévu le mardi, au départ de Binche (19h04), avec les arrêts suivants : Leval, La Louvière-Sud (*), La Louvière-Centre, Ecaussinnes, Braine-le-Comte, Tubize, Hal et Bruxelles-Midi.

(* La gare de La Louvière-Sud propose des correspondances vers Charleroi, Namur, Liège, ainsi que vers Mons et Tournai.



Les navettes gratuites

Pour profiter aux mieux des festivités, la Ville de Binche propose des navettes reliant les villages de l'entité au centre-ville. Gratuites, elles permettent de rejoindre ou quitter le centre-ville de Binche en toute sécurité. Elles sont accessibles, de 8h à minuit, le dimanche 11 et le mardi 13 février.

Bus N°1 : départ de **Ressaix** et **Péronnes** vers Binche

- Place de Ressaix - Ressaix : à l'heure 10
- Place de l'Église - Ressaix : à l'heure 15
- Place Elisabeth (devant la friterie) - Ressaix : à l'heure 20
- Angle rues Wauters et Albert Elisabeth - Péronnes : à l'heure 30
- Place Joseph Wauters (près de l'église) - Péronnes : à l'heure 35
- Au Stop (rond-point) - Péronnes : à l'heure 40
- Place Sainte-Marguerite - Péronnes : à l'heure 45

Bus N°2 : Départ de **Leval** et **Ressaix** vers Binche

- Place Saint-Pierre - Leval : à l'heure 10 et 40
- Place de Trahegnies - Leval : à l'heure 15 et 45
- Place Bourdon - Ressaix : à l'heure 25 et 55

Bus N°3 : départ de **Péronnes** et **Bray** vers Binche

- Place du Village - Bray : à l'heure 15
- Place de la Cité - Bray : à l'heure 20
- Garage Centorame - Bray : à l'heure 25
- Angle rue du Charbonnage et Route de Mons - Bray : à l'heure 30
- Restaurant "Porta Nova" - Bray : à l'heure 40
- Place Communale - Péronnes : à l'heure 50

Bus N°4 : départ d'**Épinois** et **Buvrinnes** vers Binche

- Ancienne Maison communale - Épinois : à l'heure 10 et 40
- Ecole communale - Buvrinnes (rue des Ecoles) : à l'heure 15 et 45
- Delhaize (angle rue Saint-Pie et G. Dehavay) - Épinois : à l'heure 25 et 55

Retour vers les différentes entités :

Depuis la place des Droits de l'Homme

- **Bus N°1 et N°3** : à l'heure
- **Bus N°2 et N°4** : à l'heure et à la demi



LE CARNAVAL POUR TOUS

Un espace PMR en audiodescription

Le Plan de Cohésion sociale installe un espace dédié aux personnes à mobilité réduite durant les festivités.

- **Dimanche (dès 15h30) - Cortège :**
Avenue Wanderpepen (à hauteur de la rue de Merbes)
- **Lundi (dès 15h30) - Rondeau :**
Grand-Place (devant le Théâtre communal)
- **Mardi (dès 14h45) - Cortège :**
Avenue Charles Deliège (devant "Le Petit Mousse" et "Le Berry's")
- **Mardi (dès 14h45) - Rondeau :**
Grand-Place (devant le Théâtre communal)

Cette année, depuis l'emplacement PMR, la fondation ASA commentera le cortège du Mardi Gras en audiodescription. Cette nouveauté renforce le côté inclusif et participatif du Carnaval de Binche.

En cas de difficulté d'accès aux emplacements PMR, il est possible de contacter le PCS au 0498/93.28.73 (dès 14h).

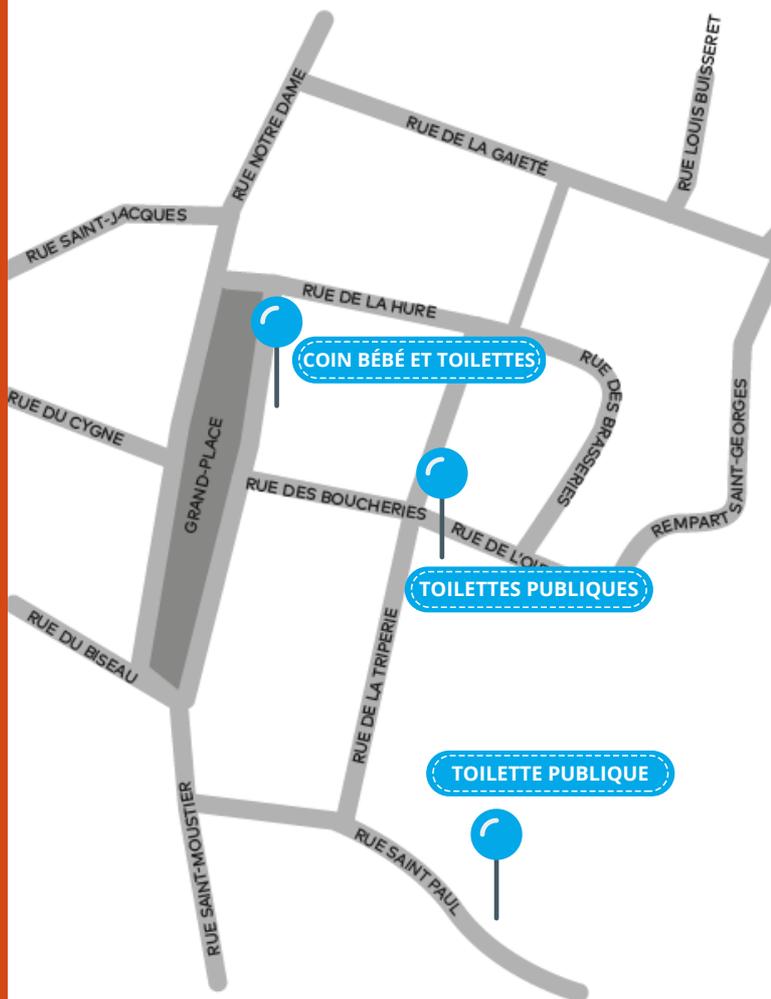
Une brochure reprenant l'ensemble des emplacements et des établissements du centre-ville accessibles aux PMR est disponible à l'Office du Tourisme (Grand-Place, 5). Des exemplaires en braille sont également consultables.

"Baby Corner" et WC

Durant le Carnaval, des WC sont installés à la rue de l'Oie. Par ailleurs, l'Office du Tourisme se dote d'un "Baby Corner" avec toilettes, table à langer et micro-ondes, accessible aux heures suivantes :

- **Dimanche :** de 9h à 18h
- **Lundi :** de 10h à 18h
- **Mardi :** de 8h à 18h

Infos : 064/31 15 80 - tourisme@binche.be



LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN

Le Carnaval de Binche attire, sur les trois jours Gras, des milliers de visiteurs chaque année.

Avec une affluence aussi importante, la sécurité est renforcée. C'est dans cet esprit que les forces de police, en concertation avec la Ville, mettent en place un dispositif robuste et stratégiquement déployé.

Le plan de sécurité du Carnaval de Binche est conçu avec minutie, impliquant une coordination étroite entre la police, les services d'urgence et les organisateurs de l'événement.

Des patrouilles visibles et discrètes surveillent les différents points névralgiques de la ville, garantissant la fluidité des festivités, tout en assurant la sécurité du public.



LA POLICE, LES POMPIERS, LA CROIX-ROUGE, LE SMUR ET LES SERVICES COMMUNAUX SONT SUR LE TERRAIN

APPELS D'URGENCE

Pompiers et Ambulance : 112
Police : 101
Zone de police Anderlues-Binche-Lermes : 064/31 16 60 ou 064/31 16 61

PERMANENCE POMPIERS

Rue de la Pépinière, 57A
7130 Binche
Disponibles 24h/24

Renforcement des équipes :

- Dimanche : de 7h à minuit
- Lundi : de 7h à 22h
- Mardi : de 5h à minuit

PERMANENCE CROIX-ROUGE :

064/26 59 38
Présence en centre-ville

- Dimanche : de 10h à 4h
- Lundi : de 12h30 à 20h30
- Mardi : de 10h à 4h

POSTE MEDICAL AVANCÉ PRESENCE D'UN MEDECIN ET DE 2 INFIRMIERS "SISU"

Athénée Royal de Binche (place des Droits de l'Homme)
Dimanche et mardi : de 10h à 4h

PERMANENCE ENFANTS PERDUS :

064/23 05 02
Hôtel de Ville, Grand-Place
7130 Binche

- Dimanche : de 14h à 22h
- Lundi : de 15h à 19h
- Mardi : de 14h à 23h

NIGHT-SHOPS

La vente de bouteilles en verre, d'alcool et l'exposition d'alcool est interdite durant les trois jours Gras, du dimanche 5h au mercredi 6h.



ANTENNE CENTRE ET LE CARNAVAL DE BINCHE



Antenne Centre Télévision perpétue la tradition. Partenaire médiatique de la Ville pour la couverture du Carnaval de Binche, ACTV assurera le suivi des festivités carnavalesques.

En cette année anniversaire, la télévision locale de la région du Centre a mis les petits plats dans les grands. Pour l'occasion, dès Dimanche Gras, à l'aide d'un dispositif inédit, Antenne Centre accordera une visibilité supplémentaire à l'événement phare de la vie binchoise.



DIMANCHE 11 FÉVRIER

Dès 12h, les équipes d'Antenne Centre Télévision seront présentes sur la Grand-Place, depuis un studio mobile, pour capturer l'énergie électrisante des premières heures des festivités.

Au programme : émission spéciale, présentation, ambiance du matin, reportages, invités, etc.

À voir en télévision, sur le site Internet, ainsi que sur Facebook.

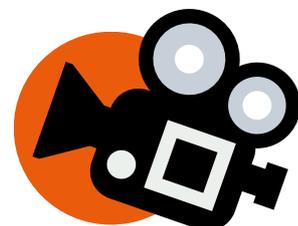


MARDI 13 FÉVRIER

Dès l'aube, présence des équipes sur le terrain et diffusion sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook afin de ne rien manquer des grands moments du Mardi Gras.

- **7h45** : diffusion en direct de la remise des médailles
- **16h45** : captation en direct du cortège, retransmise sur ACTV, ainsi que sur l'ensemble du Réseau des Médias de Proximité. Présentation en immersion sur la Grand-Place, ambiance en live, interviews du public et des acteurs du folklore. Un drone offrira des images aériennes inédites.
- **18h** : JT spécial Carnaval de Binche depuis la Grand-Place

De nombreuses télévisions, belges et étrangères, couvrent également le Carnaval de Binche. Des équipes viennent des quatre coins du monde pour couvrir l'actualité binchoise.



LE CARNAVAL EN QUELQUES CHIFFRES

- **Nombre de participants costumés le Mardi Gras** : ± 1.200
- **Nombre de médailles pour les jubilaires** : ± 50 médailles chaque année
- **Nombre de sociétés** : 15 (11 de Gilles, les Arlequins, les Marins, les Paysans et les Pierrots)
- **Poids du chapeau** : ± 3kg
- **Location du costume par le Gille au louageur** : ± 120 euros
- **Location du chapeau et du costume par le Gille au louageur** : ± 350 euros
- **Coût de la fabrication d'un costume** : ± 600 euros
- **Coût de la fabrication d'un chapeau** : ± 4500 euros
- **Plumes nécessaires pour un chapeau** : en moyenne entre 250 et 350 petites plumes pour former 12 grandes plumes, ± 80 heures de travail.
- **Nombre de cloches sur l'apertintaille** : 7 en moyenne.
- **Motifs sur le costume du Gille** : ± 150 (couronnes, lions, étoiles, écussons, drapeaux)
- **Ruban pour les pèlerines, manche et pantalon** : 150 mètres de ruban à plisser.
- **Franges dorées sur la pèlerine** : 540
- **Oranges lancées par un Gille** : entre 25 et 40 kg
- **Airs de Gille** : 26

LES ACTEURS DU CARNAVAL



● LE GILLE

Le costume de Gille est constitué d'une blouse et d'un pantalon en jute ornés de 150 motifs (étoiles, lions et couronnes) en feutrine noire, jaune et rouge. Lors de l'habillage du Gille, la blouse est "bourrée" de paille à l'avant et à l'arrière, ornée d'un grelot. A la taille, il porte une ceinture de laine rouge et jaune, montée sur de la toile, appelée "apertintaille" et composée de clochettes de cuivre.

Une collerette (ou pèlerine), constituée de rubans plissés, de dentelles ou de franges dorées s'attache autour du cou par-dessus les bosses. Sur la tête, une "barrette" (bonnet de coton blanc) et un mouchoir de cou (carré plié de coton placé sous le cou et noué sur la tête pour maintenir la barrette) viennent recouvrir l'ensemble des cheveux.

Lors du cortège du Mardi Gras après-midi, le Gille porte un majestueux chapeau de plumes d'autruche. Aux pieds, le Gille porte des sabots de bois.

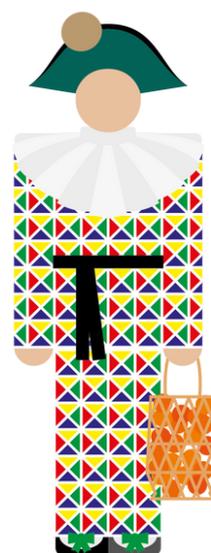
Le Mardi Gras matin, le Gille porte son célèbre masque pour se rendre à l'Hôtel de Ville. Le matin, il tient son ramon dans la main qu'il troquera pour le panier d'oranges l'après-midi et jusqu'à la fin.



● L'ARLEQUIN

Les Arlequins portent une blouse et un pantalon en tissu imprimé de triangles jaunes, rouges et verts avec une ceinture noire. Leur chapeau feutré est vert, garni d'une queue en fourrure noire et grise.

Ils portent un demi-masque d'Arlecchino galonné de fourrure. Dans leur main, ils tiennent une batte ornée de rubans de différentes couleurs.





● LE PIERROT

Les Pierrots portent une coiffure conique, ornée d'une dentelle et d'un ruban blanc sur le sommet. Ils portent une blouse et un pantalon de la même couleur qui peut être rose, bleu ou jaune.

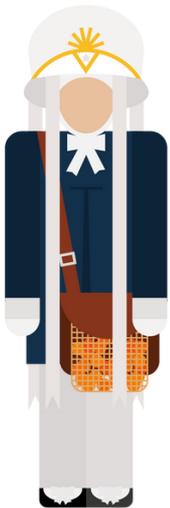
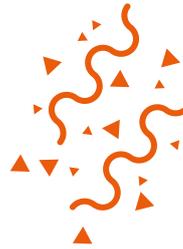
Leur masque est un loup noir et ils tiennent en main un bâton orné de rubans de différentes couleurs, bâton que l'on appelle le mirliton.



● LE MARIN

Le Mardi Gras matin, le Marin, habillé comme un... marin, sera masqué d'un loup noir, dansera au son de la viole avec une ancre en bois garnie d'un brin de mimosa.

L'après-midi, il portera ses oranges dans un panier métallique garni de satin blanc.



● LE PAYSAN

Le Paysan porte un costume plus simple que celui du Gille : un sarrau bleu orné de manchettes blanches, un pantalon blanc, des fines chaussures décorées de rubans plissés, des gants blancs et un ramon un peu différent de celui du Gille. Le Paysan porte également un chapeau orné de deux plumes blanches d'autruche et de longs rubans blancs.

Il porte aussi une "barrette" ainsi qu'un large carré de tissu blanc plié sous le menton. Enfin, le Paysan porte un masque presque semblable à celui du Gille mais sans la moustache et la barbiche.



LE LEXIQUE DU GILLE

Chapeau : constitué de plumes d'autruche, il est porté lors du cortège du Mardi Gras. Entre 240 à 290 petites plumes sont montées sur une armature métallique afin de ne plus constituer que 8 à 12 grandes plumes de 1,50m, qui retombent en panache. Poids : ± 3 kilos.

Barette : bonnet de coton blanc recouvrant complètement les cheveux du gille. Elle permet aussi de rendre moins pénible le port du chapeau.

Collerette : constituée de rubans plissés, on l'attache autour du cou du gille, par-dessus les bosses.

Apertintaille : ceinture (rouge et or) du gille composé de cloches de cuivre et principalement de laine montée sur de la toile de jute.

Sabots : faits de bois, ils sont indispensables aux pieds des Gilles, qui battent les pavés pour éloigner le froid et l'hiver. Ils sont complétés de "renoms", des garnitures en ruban plissé assorti à la collerette et aux parements.

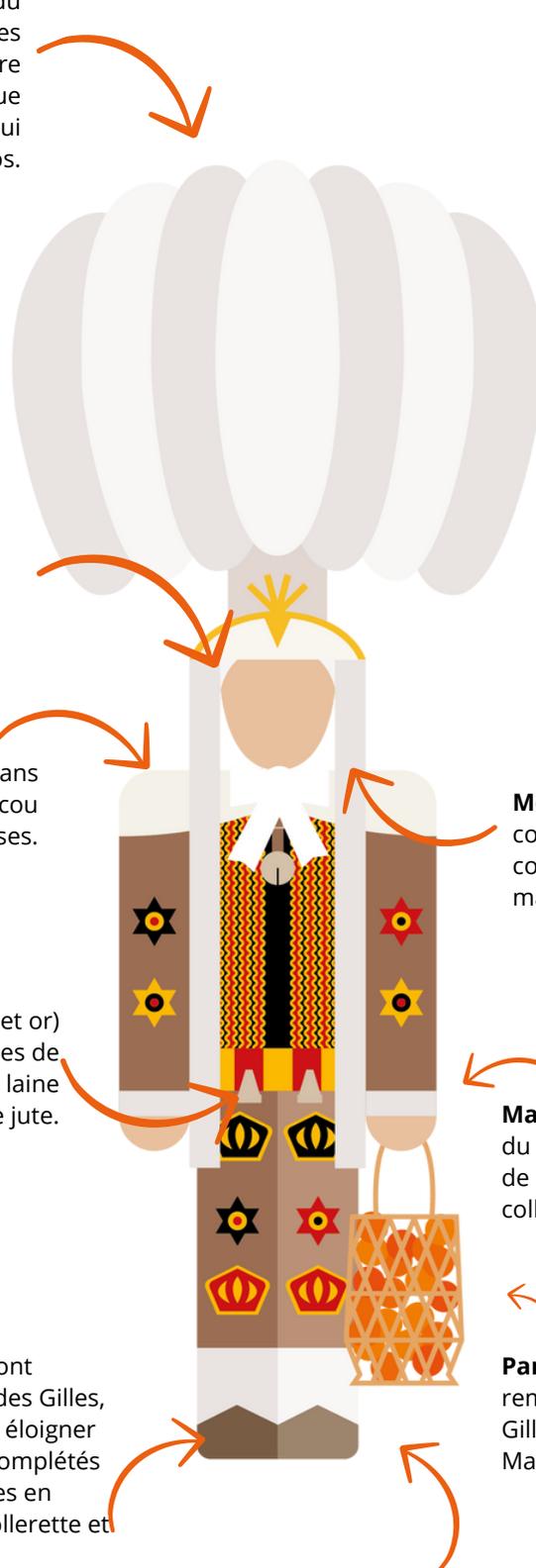
Costume : il se compose d'une blouse et d'un pantalon, confectionnés en toile de jute. Il est orné de 150 motifs (lions, blasons, couronnes, étoiles, drapeaux). Ces ornements sont découpés dans de la feutrine de couleurs noire, jaune et rouge, couleurs du drapeau belge.

Masque de Gille : fait de toile recouverte de cire. Il n'est porté que le Mardi (matin) pour se rendre à l'Hôtel de Ville. Breveté, il ne peut être porté qu'à Binche et n'est vendu qu'aux gilles par le biais de leur société.

Mouchoir de cou : carré plié de coton blanc, passant en dessous du cou et lié au-dessus de la tête. Il maintient la barette.

Manchettes : comme les parements du pantalon, ils sont confectionnés de la même manière que la collerette.

Panier : fait d'osier tressé, il est rempli d'oranges sanguines que le Gille distribue lors du cortège du Mardi Gras.



LE DICTIONNAIRE DU CARNAVAL

ADF : Association de Défense du Folklore, créée à Binche pour sauvegarder la tradition.

ADL : Association du Lundi Gras.

Airs de gille : Il y en a 26.

Apertintaille : (masc.) Ceinture (rouge et or) du gille composée de cloches de cuivre et principalement de laine montée sur de la toile de jute.

Arlequin: Autre personnage du Mardi Gras. Relativement récent (1966), il est inspiré de la Commedia dell'Arte. Société issue de l'Athénée Royal de Binche.

ASBL Carnaval de Binche : ASBL créée sous la dénomination « Défense, maintien et mise en valeur des Traditions binchoises ».

Barrette : (fém.) Bonnet de coton blanc recouvrant complètement les cheveux du gille. Elle permet aussi de rendre moins pénible le port du chapeau.

Batterie : 6 tambours et 1 grosse caisse (accompagnés de cuivres depuis le début des cortèges de l'après-midi jusqu'à approximativement 23 :00)

Bourrer : Remplir de paille la blouse du gille afin de lui façonner deux bosses (l'une devant, l'autre derrière). Le rôle du « bourreur » est généralement dévolu aux hommes ne faisant pas le carnaval, mais il n'est pas rare de voir des femmes « bourrer » leurs gilles.

Cagnotte : La participation au carnaval pour un gille et sa famille représente un certain budget : cotisations à la société, location du costume du Mardi Gras, achat de celui du Dimanche Gras...et les frais satellites comme le champagne, les consommations...
Pour ce faire, chaque société organise une « cagnotte ».

Chapeau de gille : Constitué de plumes d'autruche et d'une « buse » de carton enveloppée d'une toile parsemée sur le devant de fleurs blanches, d'épis d'avoine, de blés dorés et d'étoiles. Il est porté lors du cortège du mardi après-midi (sauf s'il pleut, s'il neige ou vente trop fort), jusqu'à la tombée du soir. Entre 240 à 290 petites plumes sont montées sur une armature métallique afin de ne plus constituer que 8 à 12 grandes plumes de 1 m 50 (blanches ou colorées sur le bas), qui retombent en panache. Poids approximatif : 3 kilos.
Le gille ne le possède pas en bien propre mais peut le louer avec son costume chez le louageur.

Collerette (ou pèlerine) : Constituée de rubans plissés, on l'attache autour du cou du gille, par-dessus les bosses.

Commissaires : Ce sont des représentants de l'Association de Défense du Folklore (A.D.F.). Vêtus d'une robe de satin noir (appelée « domino »). Ils sont chargés de maintenir la cohésion de la société et de faire respecter les horaires de déplacement prévus. Chaque société a trois ou quatre commissaires qui lui sont attachés.

Domino : Robe traditionnelle, de satin noir, munie d'un capuchon, jadis portée par les Binchois non-costumés (personnes suivant les sociétés carnavalesques, femmes, personnes âgées, etc.) lors des trois jours de carnaval. De nos jours, c'est la tenue distinctive des officiels et des commissaires.

Fifre : Petite flûte traversière à 6 trous jouant « l'aubade matinale » le mardi matin à l'aube.

LE DICTIONNAIRE DU CARNAVAL

Louageur : personne spécialisée dans la confection et la location du chapeau et du costume de gille. Il faut savoir que le gille ne possède pas son costume: il le loue.

Masque de gille : fait de toile recouverte de cire. Des lunettes vertes, des moustaches à la Napoléon et une barbiche le décorent. Il n'est porté que le mardi matin, pour se rendre à l'Hôtel de Ville. Fabriqué par un artisan binchois, la Ville et l'ASBL Carnaval de Binche ont déposé le modèle auprès de l'Office Européen des Brevets et en a l'exclusivité: il ne peut en conséquence être porté qu'à Binche et n'est vendu qu'aux gilles par le biais de leur société.

Mouchoir de cou : carré plié de coton blanc, passant en dessous du cou et lié au-dessus de la tête. Il maintient la barrette.

Nuit des « Trouilles de Nouilles » : appelée aussi nuit du lundi de la Sexagésime, elle se déroule le lundi avant les Jours gras. Vers vingt heures, des groupes de costumes simples et souvent négligés sortent repérer, dans un café ou dans une rue du centre-ville, une personne non déguisée -et de préférence connue -afin de l'intriguer par des farces.

Paysan : autre personnage du Mardi Gras. Vêtu d'un sarrau bleu, d'un petit chapeau orné d'une petite plume d'autruche et de longs rubans blancs. Société issue du Collège Notre-Dame de Bon Secours de Binche.

Pierrot : autre personnage du Mardi Gras. Inspiré de la Commedia dell' Arte. Société issue de l'ancienne Ecole des Frères actuellement, l'école primaire du Collège Notre-Dame de Bon Secours de Binche.

Plus Oultre : à Binche, le carnaval ne meurt jamais! D'après les Binchois, il est présent dans la cité toute l'année et c'est pour cette raison que le feu d'artifice terminé, les artificiers enflamment la devise de la ville: « Plus Oultre ». Devise de Charles Quint qui en latin (plus ultra) signifie « toujours plus loin ».

Ramon : jadis simple balai, le ramon actuel est formé d'un faisceau de baguettes de saule séchées et assemblées avec des ligaments de rotin. Le gille ne le porte que le mardi matin et lors des « soumonces en batterie ». Longueur: +/-25 cm.

Société de gilles : c'est elle qui s'occupe pour ses membres (les gilles) de recruter une « batterie » (6 tambours et 1 grosse caisse) et des musiciens (ensemble de cuivres). Elle est également chargée d'organiser toute la logistique liée au « ramassage ».

En effet, la participation au carnaval pour un gille et sa famille représente un certain budget : cotisations à la société, location du costume du Mardi Gras et achat de celui du Dimanche Gras...et les frais satellites comme le champagne, les consommations... Pour ce faire, chaque société organise également une « cagnotte ». Les sociétés sont au total 13. Les sociétés de gilles sont au nombre de 10 (dont une exclusivement d'enfants : les Petits Gilles). Il y a également une société de Paysans et deux de fantaisie (Pierrots et Arlequins).

Soumonces : manifestations se déroulant les six dimanches précédents le carnaval. Elles sont de trois types: les «répétitions de batterie» où, dans un premier temps, les sociétés auditionnent leur batterie dans leur local respectif; les « soumonces en batterie» où, dès quinze heures, les sociétés sortent au rythme des tambours et grosses caisses dans le cœur de la cité; et, enfin, les « soumonces en musique » où un orchestre de cuivres vient se joindre aux batteries. Les participants portent alors, en général, le costume du Dimanche Gras de l'année précédente. Ajoutons que les sociétés, réparties en deux groupes, ne sortent qu'une semaine sur deux.

Souper aux harengs : souper organisé, après le carnaval, par chaque société de gilles pour ses adhérents. Selon la tradition binchoise, ce souper collectif doit se dérouler le Mercredi des Cendres, début du carême chrétien (ce qui explique que l'on ne peut y manger de viande). Les harengs sont offerts par les tenanciers du café qui tient lieu de local pour la société. On a coutume de dire que les harengs «remettent» des abus de la veille!

LES 125 ANS DES RÉCALCITRANTS

En 2024, les Récalcitrants soufflent leur 125e bougie. La société doyenne des Gilles de Binche est sortie pour la première fois en 1899... même si l'histoire raconte qu'elle aurait existé dès 1898.

Toujours est-il que c'est bien en 1949 que les Récalcitrants ont célébré leur 50e anniversaire, médaille commémorative à l'appui. Ce cinquantenaire est riche de sens : Son Altesse Royale le Prince Régent autorise les Récalcitrants à porter le titre de Société Royale. C'est d'ailleurs la première fois qu'une société de folklore reçoit cette reconnaissance en Belgique.

À l'instar de son centenaire, couronné d'une visite Royale lors du Carnaval 1999, la célébration du 125e anniversaire des Récalcitrants est symbolique. En effet, la société a traversé les carnivals, les époques mais aussi les difficultés, guerres et crises économiques en tête.

Toujours vivante, toujours debout

En 1920, pour le premier carnaval suivant le conflit mondial, ils sont à peine 21 membres à battre le pavé. Pourtant, en dépit d'un faible nombre de participants cette année-là, la société des Récalcitrants a gardé le cap. Elle est aujourd'hui la seule à pouvoir se vanter d'avoir survécu à la Grande Guerre et d'être toujours debout aujourd'hui, plus vivante que jamais.

Société historique dans le paysage folklorique binchois, elle recèle d'anecdotes, d'histoires (comme l'obligation de porter le chapeau pour devenir un Récalcitrant, toujours en vigueur aujourd'hui) et de noms à consonance locale. La famille Deprez a, par exemple, fourni des générations de Récalcitrants ; l'illustre Charles Delière en a été président.

De la présidence de Fernandez Deprez à Frédéric Anson, du café "Le Parisien" de la rue des Trois Escabelles à l'incontournable "Central", en passant par le "Grand Café Royal" autrefois situé à la rue de Mons, la doyenne des sociétés de Gilles de Binche n'est "qu'ène binde de Récalcitrants" qui, au fil des années, des décennies et des siècles écrit, jour après jour, l'histoire de notre folklore.



20 ANS ÇA SE FÊTE ! VOICI LES ACTIVITÉS DU MUSÉE INTERNATIONAL DU CARNAVAL ET DU MASQUE

Chaque année, l'équipe du Musée international du Carnaval et du Masque propose une série d'activités originales autour du Carnaval. Découvrez le programme des activités carnavalesques à partager en solo, en famille, entre amis, avant et pendant les Jours Gras.



Le Carnaval de Binche à la manière de... (27/01 > 07/04)

Si Picasso, Dalí, Magritte ou Van Gogh avaient découvert le Carnaval de Binche, que peindraient-ils ? C'est la question que s'est posée Gilles Rochez, qui peint, à la manière de ces artistes, des scènes du Carnaval de Binche.

Exposition gratuite



L'origine des airs de Gilles (03/02 à 15h30)

Qui dit Carnaval, dit musique ! Mais connaissez-vous réellement l'origine des airs de Gilles ? Notre guide Sylvie Urbain vous emmène à la découverte des origines de ces musiques qui nous font vibrer du matin au soir.

Visite guidée - À partir de 12 ans - 10 euros



Le Carnaval de Binche à la manière de... (11/02 à 13h)

Keith Haring. Réinventez les acteurs du Carnaval à la manière du célèbre artiste Keith Haring. À l'aide d'une toile, de feutres, et surtout de votre créativité, composez votre propre œuvre d'art !

Atelier - En famille (à partir de 6 ans) - 8 euros



Le Carnaval de Binche à la manière de... (12/02 à 14h)

Niki de Saint-Phalle. Réinventez les acteurs du Carnaval à la manière de la célèbre artiste Niki de Saint-Phalle. À l'aide d'une toile, de feutres, et surtout de votre créativité, composez votre propre œuvre d'art !

Atelier - En famille (à partir de 6 ans) - 8 euros

Profitez de votre venue au Carnaval de Binche pour visiter l'une des expositions temporaires ou permanentes du Musée du Carnaval et du Masque.

Binche Intime

Pendant les trois Jours Gras, plus d'une centaine de milliers de visiteurs foulent les pavés du centre historique de la ville et participent à sa renommée. Toutefois, le Carnaval de Binche s'illustre par son caractère particulièrement intime. L'exposition temporaire "Binche Intime", organisée pour l'occasion, mettra à l'honneur cet aspect si particulier du folklore binchois.

Festum

À travers une série de cinq portraits, le photographe Paulin Groise pose un regard original sur le Carnaval de Binche en associant, dans ses clichés et ses natures mortes, l'iconographie religieuse et la tradition folklorique de sa ville.

Centre d'interprétation du Carnaval de Binche

La célèbre galerie permanente du musée compte deux nouvelles installations interactives à l'occasion du 20e anniversaire de la reconnaissance du Carnaval de Binche à l'UNESCO : "Dansons avec le Gille" et "Lancé d'oranges" permettent de partager un moment dans la peau des héros du Carnaval de Binche.

Sans oublier : **Masques aux 5 coins du Monde** et **Carnavals et folklores de Wallonie**.

Horaire spécial "Carnaval"

Durant les trois Jours gras, le Musée international du Carnaval et du Masque sera ouvert sans interruption de 9h30 à 18h.

Infos & réservations :

064/33.57.41

accueil@museedumasque.be

info@museedumasque.be

www.museedumasque.be

LES ACTIVITÉS DE L'OFFICE DU TOURISME

JEU-PARCOURS CARNAVAL



Période carnavalesque oblige, l'Office du Tourisme de la Ville de Binche organise un jeu-parcours atypique, à destination des enfants, au cœur de la Cité du Gille.

Du 28 janvier au 9 mars, sur un parcours de près de deux kilomètres, sur les traces des personnages du Carnaval de Binche, les participants doivent faire preuve de réflexion, d'observation et d'inventivité afin de récolter des indices pour résoudre des énigmes et ouvrir des coffres au trésor.

Départ libre, de 10 à 16h, depuis l'Office du Tourisme (Grand-Place, 5) afin de récupérer le roadbook.

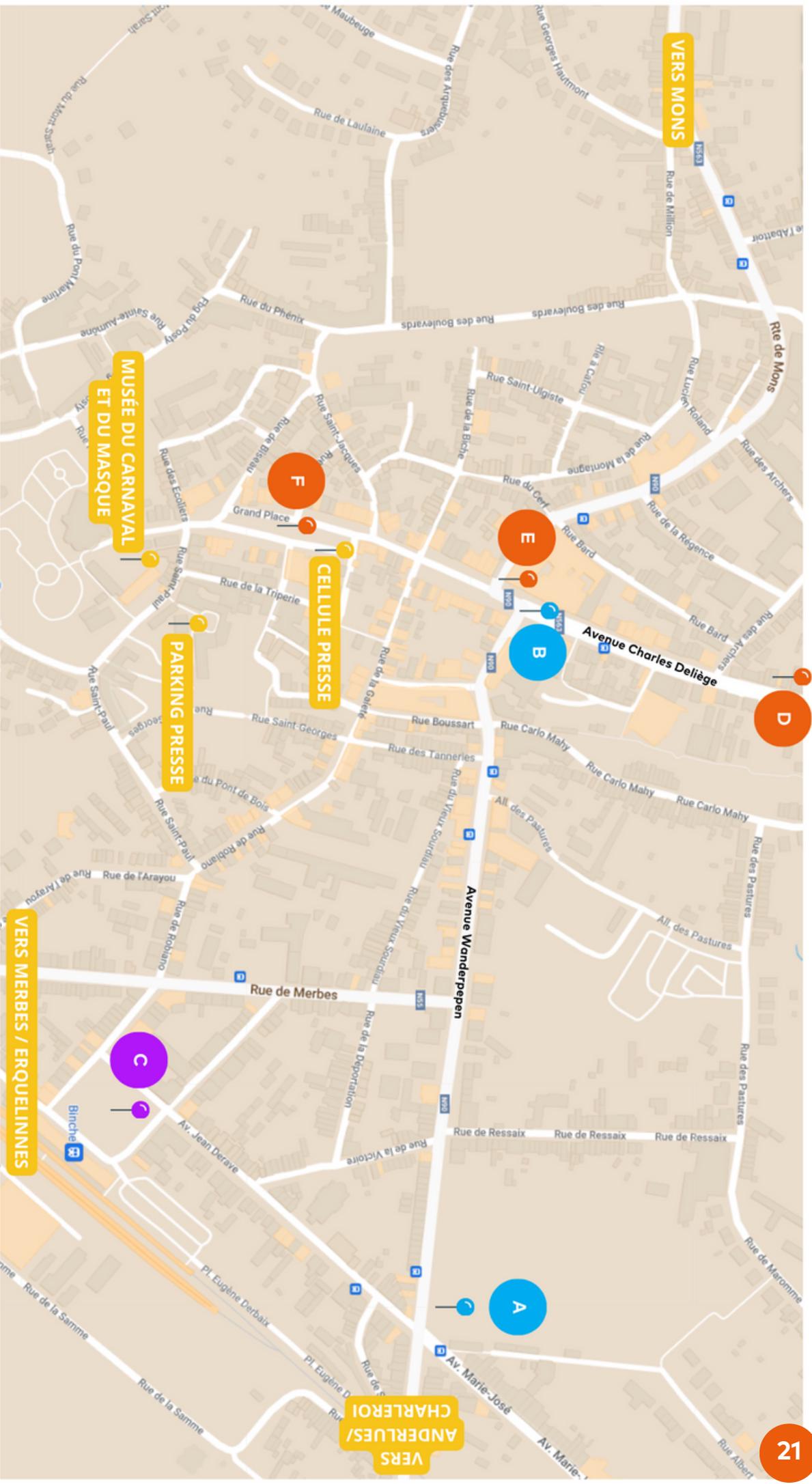
Prix : 2€ par enfant (à partir de 5 ans).

Parcours inaccessible les 13, 14, 18, 25 février et 3 mars.

Informations :

Office du Tourisme de Binche
Grand-Place, 5 - 7130 Binche
064/311.580
tourisme@binche.be





VERS LA LOUVIÈRE / CHAPELLE

VERS MONS

VERS MERBES / ERQUELINES

VERS ANDERLUES/CHARLEROI

A

Départ du cortège du dimanche gras

B

Arrivée du cortège du dimanche gras

C

Feu d'artifice du lundi gras

D

Départ du cortège du mardi gras après-midi

E

Départ du cortège du mardi gras en soirée

F

Arrivées des cortèges du mardi gras

MUSÉE DU CARNAVAL ET DU MASQUE

CELLULE PRESSE

PARKING PRESSE

BON CARNAVAL !

CONTACT PRESSE

Service communication

064/23.05.08-10

ou 0499 84 83 62

communication@binche.be